

# Le «moment Régis» a assez duré

**Le Devoir, 12 janvier 2017**

Jean Lacoursière, Québec

Dans une section de l'étude d'impact environnemental fournie par le Port de Québec pour son projet Beauport 2020, des ingénieurs affirment que l'essence et le méthanol sont des matières volatiles très dangereuses et que leur transbordement implique des risques d'explosion et de formation d'un nuage toxique dans un rayon de 1,25 km. Or, ces produits sont actuellement transbordés et stockés dans le secteur Beauport du port ; des maisons de Limoilou et le bassin Louise sont à l'intérieur de 1,25 km par rapport aux terminaux, tout comme la plage de la baie de Beauport. Les auteurs recommandent « *par prudence d'appliquer un film de polymère sur les fenêtres des bâtiments situés à l'intérieur du périmètre pour éviter les bris de vitres à la suite du souffle de l'explosion* ». Ça, c'est la situation actuelle pour les gens de Limoilou, de la plage et du Vieux-Port.

Si l'agrandissement portuaire Beauport 2020 se réalisait, de telles matières liquides se trouveraient à un jet de pierre des villégiateurs de la plage de Beauport. Les auteurs du rapport disent qu'« *il est impératif de ne pas faire de déchargement de navires lorsque le parc de la baie de Beauport est occupé* ».

Malgré tout, tel un porte-parole du petit Vatican qu'est le Port de Québec, le maire Régis Labeaume réitérait aujourd'hui son appui sans réserve au projet d'agrandissement Beauport 2020, disant qu'il s'agissait là « *d'un beau legs qu'il pouvait laisser* ». Des réservoirs de carburant et de produits inflammables sur les rives de la ville patrimoniale constituent un beau legs? *Scraper* encore davantage la façade maritime de Québec pour une quarantaine de *jobs*? On croit rêver. Notre long « moment Régis » a vraiment assez duré.